

# SÉANCE DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT

Le mercredi 24 janvier 2024 à 19h

Salon du personnel de l'école

« Toute décision du Conseil d'établissement doit être prise dans le meilleur intérêt des élèves (a. 64) »

## ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de l'assemblée
2. Vérification des présences et du quorum
3. Adoption de l'ordre du jour
4. Approbation et suivi du procès-verbal de la rencontre du 25 octobre 2023
5. Droit de parole au public
  
6. Sujets en approbation
  - 6.1 Interdiction des appareils électroniques pendant les périodes d'enseignement **document**
  - 6.2 Approbation des orientations générales en matière d'enrichissement et d'adaptation des objectifs et contenus indicatifs des programmes **document**
  
7. Sujets en consultation
  - 7.1 Photos scolaires 24-25
  - 7.2 Acte de l'établissement **document**
  - 7.3 Plan de répartition de la clientèle 2024-2025 **document**
  - 7.4 Critères de sélection de la direction de l'école (art. 79) **document**
  
8. Sujet d'information
  - 8.1 Règles pour le classement des élèves et le passage d'un cycle à l'autre au primaire, sans réserve de celles prescrites au régime pédagogique **document**
  - 8.2 Critère d'inscription des élèves 24-25 **document**
  - 8.3 Horaire de l'établissement 24-25
  - 8.4 Plan de rattrapage
  
9. Sujets d'actualités
  - 9.1 Comité de parents et président
  - 9.2 Enseignants
  - 9.3 Membres du soutien, des professionnels et du service de garde
  - 9.4 Direction
  
10. Varia  
-
11. Date de la prochaine réunion 20 mars 2024
12. Levée de l'assemblée

Le président,

Le directeur,

---

Mario Duchaine

---

Maxime Brosseau